



PCDR 2017-2027
de la Commune de Gerpennes

Présentation de l'avant-projet
« Aménagement de la
Place Léon Gonthier »
6 mars 2023

Opération de Développement Rural de la commune de Gerpennes





VUES DEPUIS LA RN 975

Place Léon Gonthier de Gerpennes

**Ancienne meunerie
qui a été abattue**



Place Léon Gonthier de Gerpennes

1999 : Photos avant et après travaux

213.000€ subsidiés à 100% par la Région wallonne en tant que « projet à cahier des charges incluant des clauses sociales ».



PCDR 2017-2027 de la Commune de Gerpennes

Consultation des habitants de Gerpennes-centre (2013) :

« Place Léon Gonthier : démonter le kiosque (non adapté et non utilisé) et abattre le bâtiment de Belfius (urbanisme non adapté) pour créer une place ouverte au centre de Gerpennes. »

Fiche projet : 3.6

Aménagement de la Place Léon Gonthier de Gerpennes

Agrandir la Place Léon Gonthier de manière à créer une place ouverte dans le centre de Gerpennes ; via l'achat et la destruction du bâtiment Belfius (urbanisme non adapté).



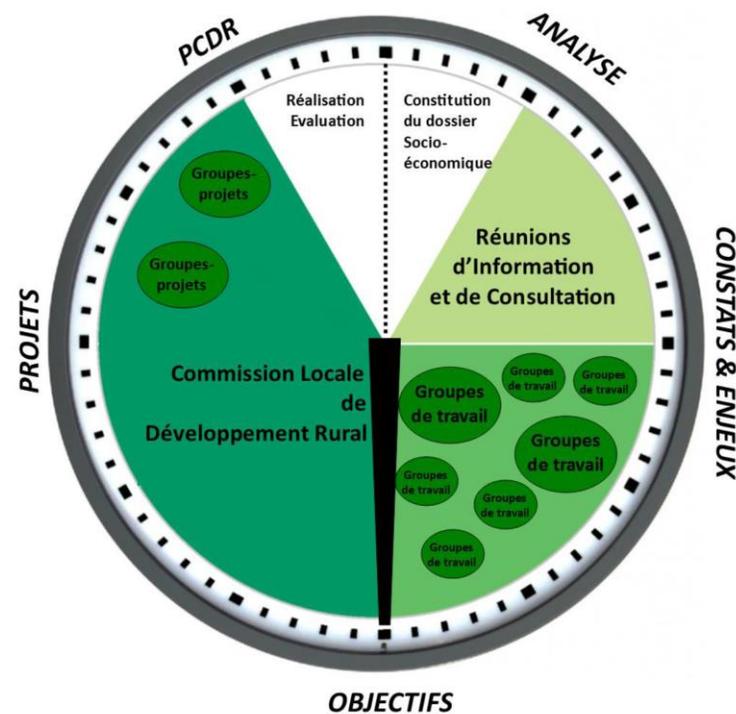
Aménagement d'un espace de rencontre (avec deux ou trois bancs en vis-à-vis), en faisant éventuellement de cette place un semi-piétonnier et en adaptant ou en démontant le kiosque (qui, de par sa conception, est peu utilisé).





PCDR 2017-2027 de la Commune de Gerpennes

- Séances d'information
- Réunions dans les 10 villages
- Rencontre d'acteurs locaux
- 7 Groupes de Travail thématiques
- 11 réunions de la Commission Locale de Développement Rural



→ 8 défis et 24 objectifs pour les 10 prochaines années

→ **105 projets à mettre en œuvre**

→ **Subsides** pour les projets du PCDR relevant de la Ministre de la Ruralité

→ Suivi des projets avec les membres de la **CLDR**

Etat d'avancement du projet

2018, Mise en vente du bâtiment « dit Belfius »

2019, Le Conseil communal sollicite des subsides Développement rural pour l'acquisition du bâtiment (60%), dont la démolition conditionne la bonne mise en œuvre du projet 3.6.

Juillet 2019, Acquisition du bâtiment pour 223.569 € (dont frais).

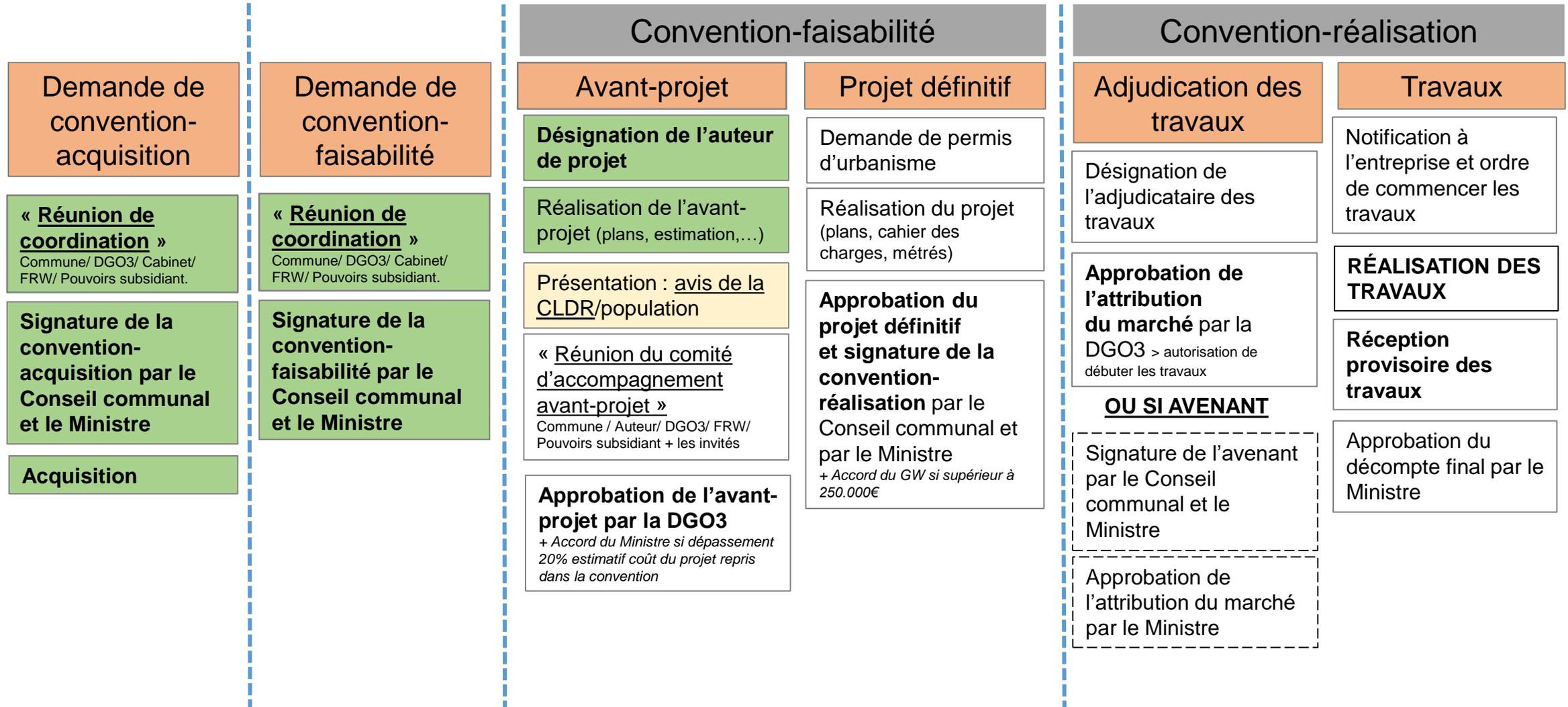


Etat d'avancement du projet

2022, Le Conseil communal sollicite des subsides Développement rural pour les **frais d'étude** en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de la Place Léon Gonthier y compris la démolition du bâtiment Belfius.



Place Léon Gonthier de Gerpennes – Suivi administratif du projet subsidié en Développement rural



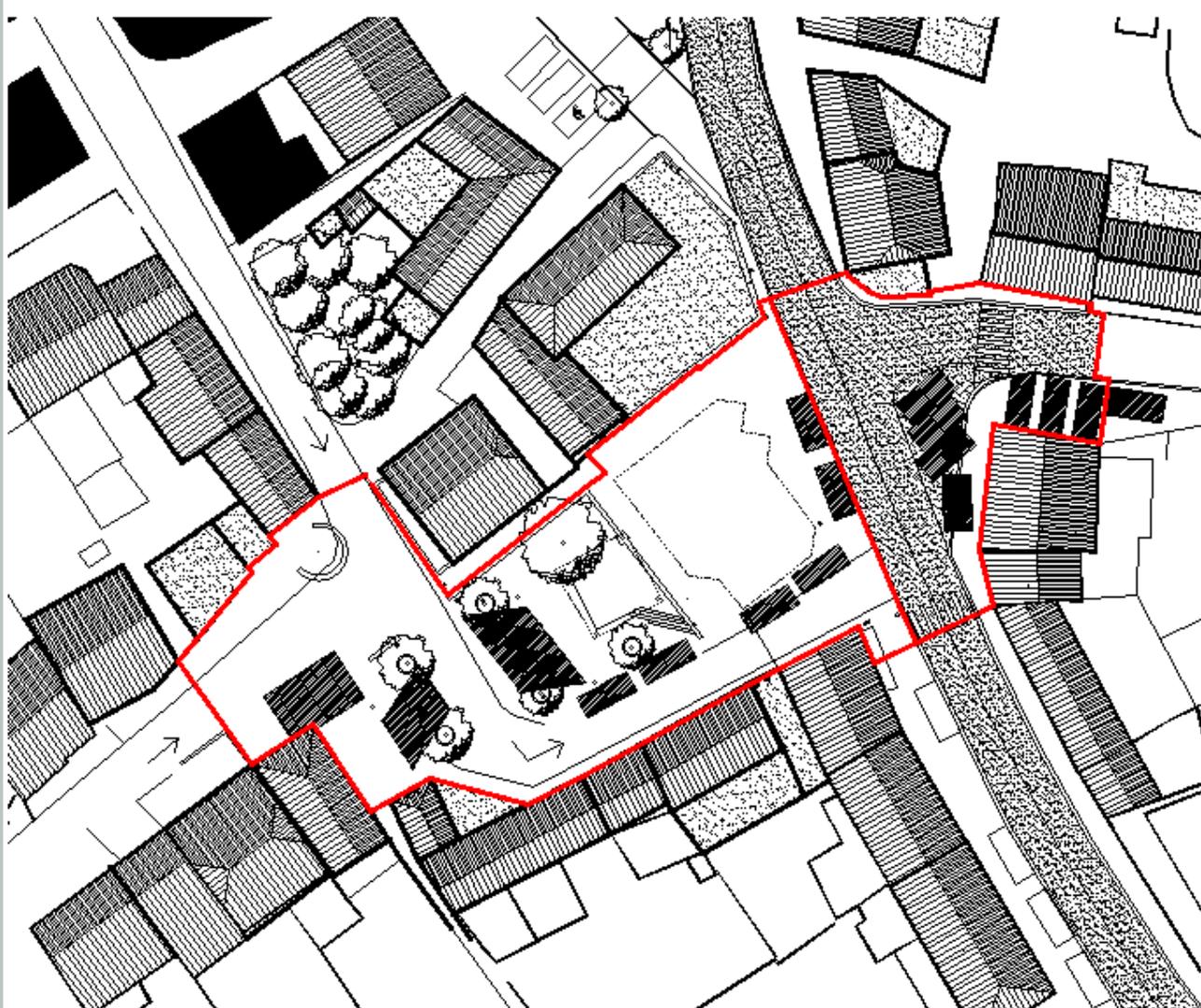
Aménagement de la Place Gonthier

1. Démolition du bâtiment « dit Belfius » pour agrandir la place existante.
Urbanisme non intégré à son environnement.
Souhait d'augmenter la fréquentation et l'utilisation de cet espace de convivialité.
2. Verdurisation de la traversée du centre de Gerpennes.
3. Maintien du nombre de places de stationnement existant pour les besoins de fonctionnement de la zone (riverains et accessibilité des commerces).
4. Toute la Place ne sera pas réaménagée, certains aménagements existants seront conservés (voirie, stationnements, revêtement pavé).

Montant estimé des travaux d'aménagement (phase 2):

495.000 € lors de l'actualisation de la fiche-projet (février 2022)

Périmètre



Présentation du périmètre initial

N'est pas un **espace partagé**.

>> *60% de subsides avec un plafond de 300.000 €.*

La convivialité doit primer sur les besoins en termes de stationnement de la zone du centre-ville.

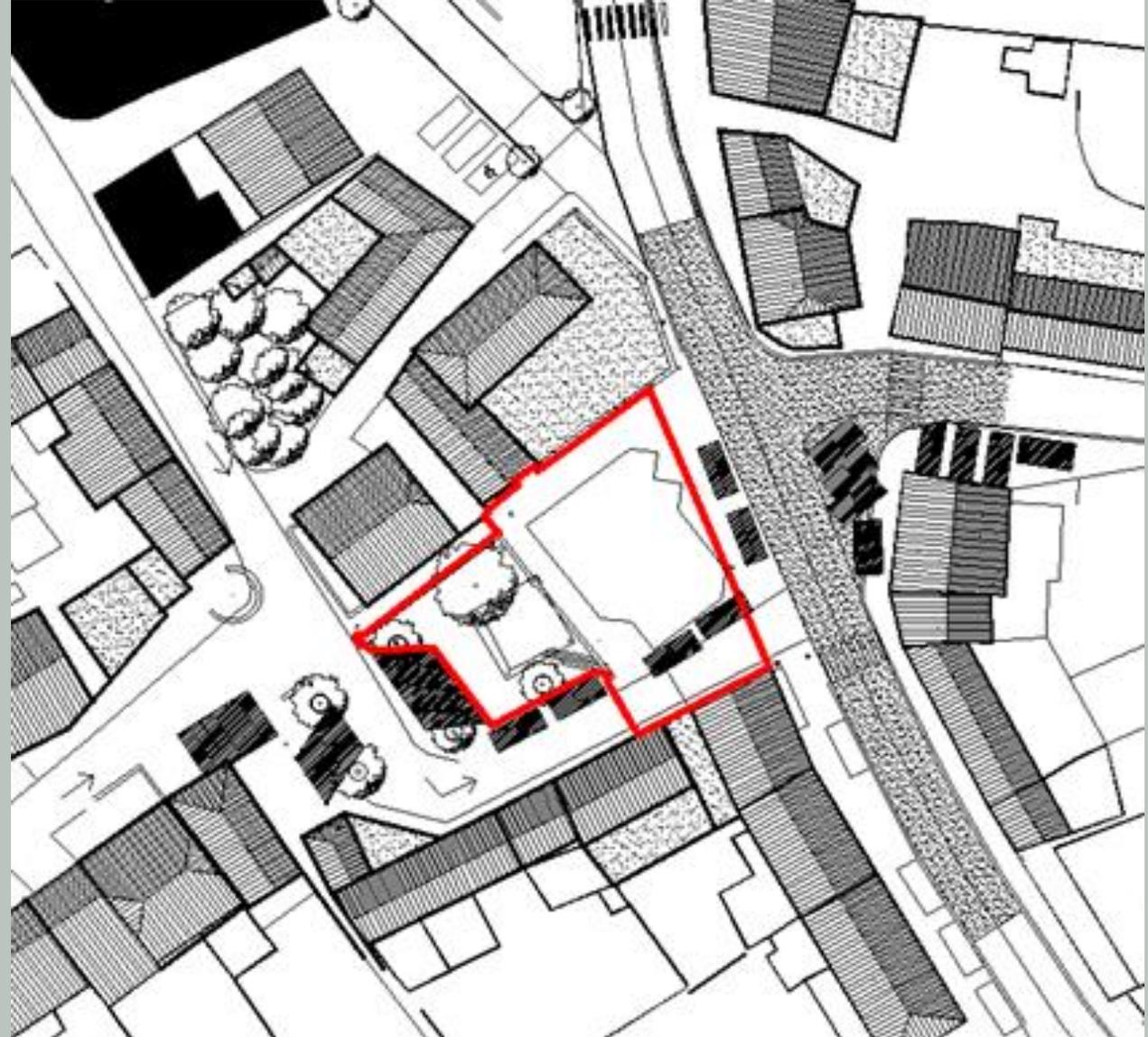
>> *Pas d'augmentation du nombre de place de parking dans le périmètre.*

Périmètre

Périmètre défini (601 m²)

**Subsides Développement rural :
80% avec un plafond de 400.000 €**

Le Développement rural prendra en charge
l'aménagement d'une place de parking
PMR ainsi qu'un parking vélo.



Place Léon Gonthier de Gerpennes

**Photomontages après
démolition de Belfius,
du kiosque et du socle**



Aménagement de la Place Gonthier

La Commission Locale de Développement Rural souhaite :

1. **Maintenir le socle du kiosque** afin de limiter le coût du projet et maintenir l'infrastructure pour l'organisation de petites manifestations.
2. **Maintenir le kiosque** du fait du choix du maintien du socle.
3. **Agrandir le socle du kiosque** afin de valoriser le kiosque au travers d'une utilisation plus fréquente.
4. Pour le choix des agencements, que **la convivialité prime par rapport au volet événementiel** au vu du nombre d'habitations autour de la Place.

PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET



par Bénédicte COUVREUR, architecte au bureau d'études



Avis sur l'avant-projet : discussion avec la salle



Merci pour votre collaboration !